

Compte rendu Commission Rudologie du lundi 2 juin 2014 à 17h30

Présents :

- Monsieur REMOND
- Monsieur DESCHAMPS
- Madame MORISSE
- Monsieur RENAULT
- Monsieur MOIZAN
- Monsieur SOLINAS
- Monsieur NIEPCERON
- Monsieur ROUJOLLE
- Madame VAILLANT
- Mademoiselle LECANU

Absent :

- Monsieur FLEURY

Désignation du Vice-Président en charge de la commission rudologie.

Monsieur DESCHAMPS est élu Vice-Président en charge de la commission.

Présentation du bilan de l'année 2013.

Le bilan de l'année 2013 est présenté :

Population totale INSEE : 15 036 habitants

Nouveaux contrats,

Entreprises reconduites pour la même prestation,

Tonnages, coûts et recettes pour chaque déchet (une comparaison est faite avec l'année 2012),

Autres dépenses : achats de sacs, personnels,

Autres recettes : soutien Adelphe, Ecofolio, REOM facturée,

Evolution des prix de reprise des matériaux : ils fluctuent d'un mois ou trimestre à l'autre. Actuellement, ils diminuent. On trie plus, mais nous sommes payés moins. Nous sommes victimes de vols des appareils électriques et électroniques et de ferraille. Certaines personnes volent aussi pendant les heures d'ouverture. Les professionnels revendent leur ferraille et apportent les autres déchets à la déchèterie.

Soutien Développement Durable : l'importante déclaration faite en 2013 au titre de l'année 2012 a permis d'obtenir 5 231 € de la part d'Adelphe. Il est précisé qu'on ne pourra pas obtenir beaucoup plus, car le soutien est calculé en fonction d'un nombre de cibles à obtenir et en fonction de cela nous touchons un pourcentage d'un autre soutien attribué par Adelphe.

Transport des bennes de déchèterie : 765 rotations faites par notre camion, et 58 par Passenaud Recyclage, prestataire de la ferraille,

6 bennes de déchets verts ont été évacuées avec le pont de l'ascension : les particuliers viennent porter leurs déchets verts à la déchèterie parce qu'ils ont d'autres choses à y jeter.

64 000 passages en 2013 à la déchèterie : c'est beaucoup. Une personne de SITA rencontrée quelques jours auparavant, nous a dit qu'une déchèterie comme la nôtre devrait avoir 25 000 passages. 197 personnes se sont présentées à la plateforme, samedi 31 mai : la région est fertile en déchets verts. A partir d'avril, ce sont les déchets verts qui provoquent beaucoup de passages à la déchèterie.

Présentation du nombre de demi-journées d'entrées à la plateforme

Evolution du tonnage d'OM : il est rassurant de voir une diminution (209 kg / hab.). Biomasse Normandie dit que c'est une bonne moyenne.

Les tonnages de déchets recyclables collectés dans les sacs jaunes ont augmenté en 2013.

Il y a 400 tonnes d'OMR en moins et 170 tonnes de déchets recyclables en plus : soit une différence de 230 tonnes : les habitudes de vie des habitants changent. Il y a moins d'emballages. Pour les personnes possédant un composteur, c'est 1/3 de la poubelle ordures ménagères.

Il est demandé le nombre de sacs jaunes restants : nous pouvons finir l'année avec ce qu'il reste.

Le tonnage du verre reste stable. Cependant le tonnage de tout venant augmente crescendo. En 2005, beaucoup de particuliers brûlaient chez eux.

Facture REOM : le nombre augmente avec l'augmentation du nombre d'habitants. Il y a actuellement 317 adresses sans nom en face. C'est aux communes de mettre à jour correctement le listing. Madame Delalonde récupère les doléances actuellement. Il est demandé comment une commune peut vérifier le listing des personnes résidant dans des immeubles comme le clos des 3 Relais. Madame Delalonde enverra un mail aux communes et attendra leur aval pour faire les modifications.

Actions de communication : il est de plus en plus nécessaire d'aller à la rencontre des habitants.

Refus de tri : 36 % de refus début 2014 avec les problèmes liés à la REOM. La dernière caractérisation donne 18% de refus. Ceux-ci sont brûlés. Moins on tri, plus on a de pénalités.

Autres informations : 20 conteneurs aériens ont été vendus à la ComCom Cœur de Caux, un explosif a été retrouvé à la déchèterie, le ferrailleur récupère les bouteilles de gaz alors qu'il ne devrait pas, au centre de recyclage de Montivilliers elles sont séparées de la ferraille.

Il y a de nombreuses incivilités à la déchèterie : Monsieur Argentin a failli se faire agresser samedi 31 mai 2014.

Un escabeau sera acheté pour que les chauffeurs puissent attacher le filet des bennes en toute sécurité.

Rendez-vous biomasse Normandie :

Plusieurs points ont été soulevés pendant ce rendez-vous :

Redevance incitative : c'est une obligation pour 2014, mais il n'y a pas de pénalités pour ceux qui ne la mettront pas. Au niveau des incivilités, on voit de tout et de rien. Il n'existe pas de modèle précis qui puisse être appliqué partout.

Tonnages : le tonnage d'ordures ménagères est correct mais du verre est encore présent dedans. La REOM a un mauvais effet. Les habitants n'assimilent pas la déchèterie avec la REOM. 64 000 passages prouvent qu'il y a un bon service rendu.

Contrôle d'accès en déchèterie : Biomasse et Sita pensent que c'est mieux d'en mettre un.

Mutualisation des services : adhérer à un syndicat serait mieux. La création d'un quai de transfert n'est pas envisageable pour nous.

Collecte en régie : selon une étude de 2004, cela engendrait un économie de 3 à 4 %. Cela permet un meilleur contrôle des agents. A Criquetot, il y a beaucoup d'heures d'arrêt de travail. Il faudrait voir le coût d'une régie chez eux.

La R437 recommandation CRAM vise surtout les ordures ménagères résiduelles pour la conteneurisation. Pour le moment c'est une recommandation et non une obligation.

Passage en CI à Goderville : il faudra négocier avec Jourdain. Biomasse pense à une baisse de 10 à 15 % en négociant les tournées. Par contre, ce ne sera pas intéressant s'il n'y a pas une diminution du coût. On peut sûrement redéployer les tournées. Pour rappel, les deux passages par semaine du camion de collecte relevaient d'un souhait de la commune.

Rapport d'activités : un courrier sera envoyé avec les exigences du marché.

Déchèterie : c'est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), avec le changement de réglementation, la déchèterie n'a plus aucun régime ICPE.

Visites de site : les élus sont d'accord pour faire ces visites : le tableau complet sera envoyé avec une date à chaque membre.

Diaporama de Monsieur Deschamps :

40 % du tonnage de tout-venant viennent des professionnels. Cela coûte 116 000 € en 2013.
En redevance incitative, on peut distinguer professionnel et particulier.

Coût moyen :

Ordures ménagères (collecte + incinération) 214 € / T

Sacs jaunes (collecte + tri) : 289 € / T

Tout venant : 81.65 € / T

Verre : 11.96 € / T

L'augmentation des 170 tonnes de déchets recyclables est importante.

Comparaison entre différents budgets fonctionnement déchets / nombre d'habitant :

Un syndicat se trouve entre 79,16 € et 90,36 € / habitant. Campagne de Caux est à 109 € / hab. Plus on a d'habitant moins ça coûte cher. Il faut prendre en considération les tournées ville / campagne.

Dans le budget primitif, il y a 4 personnes dans la section « personnel » sachant qu'il manque une personne à la déchèterie, il faudra procéder à une embauche. Au prochain conseil, le 16 juin cela sera proposé, en effet si Monsieur Argentin a un accident, personne ne pourra lui porter secours. Monsieur Grendel est en mi-temps thérapeutique jusqu'à la fin de l'année.

Le reste à réaliser 2013 est présenté.

Le montant du contrat collecte et tri des déchets recyclables (verre compris) s'élève à 315 000 € : pour être collecté tous les 15 jours cela revient cher. Par contre, cela sera encore plus cher de 40 000 € environ si la collecte se fait en bac car les tournées seront plus longues. Les recettes estimées pour 2014 s'élèvent à un montant de 297 535 €.

Problématiques à résoudre :

Renouvellement du contrat d'exploitation de la plateforme de compostage en mars 2015 : 120 000 € / an,
Vol en déchèterie,

Marchés en stand by : Citec 850 000 € tout compris, / composteurs 85 000 € / logiciel de redevance,

Mise aux normes de la déchèterie,

Prestataire de collecte des cartouches encre à trouver,

Vérification périodiques packmat,

Quantité de sacs jaunes restante : on peut finir l'année,

Pesage des déchets (rien n'est pesé à la Comcom) tout est pesé chez les prestataires. Par contre les vérifications sont faites.

Personnel déchets : Madame Delalonde n'est pas comprise dedans.

Règlement REOM à mettre en place pour que tout le monde soit en phase.

Travail sur le listing des mairies (317 adresses sans nom),

Listing manuel des entreprises en cours,

Traitement des refus de tri,

Mise en place de la filière « meubles » (cela permettra de gagner 200 tonnes au total qui n'iront pas dans les filières tout-venant, bois et ferraille),

Pneus : quelques dépôts sauvages,

Conteneurs aériens à transformer et vendre,

Grille de facturation REOM,

Goderville C1 / C2,

Compacteur cartons pour faire des balles par contre, cela ne sera pas pour 2014 car il n'y a rien en budget investissement. C'est une idée.

Lance à incendie à réparer,
Bande en herbe devant les déchets verts à enlever pour permettre le passage des voitures,
Bande herbe derrière les bennes à enlever pour pouvoir stocker des bennes,
Réparation grillage / trou dans les caniveaux,
Pose de ralentisseurs (refusés dans une dernière commission),
Tonte de la pelouse faite par Monsieur Argentin alors qu'il est tout seul : c'est au personnel de la voirie maintenant de le faire,
Ampresse : les agents, tous les vendredis après-midi, vont chercher leurs déchets pour les mettre à la déchèterie. Monsieur Rémond et Monsieur Deschamps rencontreront le directeur . De plus, Ampresse n'a pas payé de redevance en 2012 et 2013 et n'est plus sur le listing. En 2011, 5 300 € de REOM ont été réglé par Ampresse soit 22 fois le montant de Goderville.
Il est demandé le tonnage apporté à la déchèterie par Ampresse. Il est possible de leur mettre en place un conteneur « textiles » qui sera récupéré par une société qui recyclera les vêtements. Ampresse pourra y mettre ceux qui ne seront pas revendus.

L'augmentation de la redevance de 6 % soit 11 €, soit 0.45 € par foyer, est due à l'augmentation de la TVA au passage en porte à porte de la collecte des emballages et papiers en sacs jaunes. Un service a été mis en place sans être répercuté sur l'année en cours.

Investissement prévisionnel :

Un camion ampliroll neuf et une remorque : ce n'est pas possible cette année

Escabeau : il sera acheté d'ici quelques jours.

Réparation des portes des deux armoires déchets dangereux avec CSTP.

Vidéosurveillance sur tout le site de la Communauté de Communes : 2 caméras à la déchèterie reliées à la cabane : une sur le local grillagé et une sur les autres bennes. Une caméra sera mise sur l'entrée de la déchèterie et la voirie. Une caméra sera posée sur l'avant du bâtiment de la Communauté.

Plan d'actions :

Pour diminuer le tout-venant :

- Mise en place filière meubles,
- Gestion des entrées en déchèterie qui doivent être accompagnées de badges pour enlever les personnes extérieures et contrôler les entreprises. Si cela est fait manuellement il faudra un agent, et si cela est fait automatiquement il n'en faudra pas.

Pour diminuer les déchets verts :

- Gestion des entreprises différenciée des particuliers.

Pour diminuer les ordures ménagères :

- Mise en place de composteurs : piste de gain + mise en place de composteur collectif,
- Sensibilisation à développer.

Vols :

- Vidéosurveillance.

Mutualisation :

- Rencontrer les voisins permettra sûrement de diminuer les coûts et éviter d'augmenter la Redevance.

Révision de marché :

- Terralys
- Veolia

Prélèvement REOM :

Mise en place de la dématérialisation

Sondage des usagers en mars 2015 : prélèvement trimestriel ou mensuel

Rapport ICPE

- Présentation des conclusions du rapport

Pénalités du marché de Citec : 33 358 €